

PROCES VERBAL DU DEPOUILLEMENT DES ELECTIONS POUR LA DESIGNATION DE CINQ REPRESENTANTS DES LOCATAIRES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE PARIS HABITAT-OPH

En application de l'article R421-8 du Code de la construction et de l'habitation, il a été procédé le 25 novembre 2014 au siège de Paris Habitat-OPH, 21 bis rue Claude Bernard à Paris 5^{ème}, au dépouillement du scrutin en vue de l'élection de cinq représentants des locataires au Conseil d'administration de Paris Habitat-OPH.

Le vote a eu lieu par vote électronique et par correspondance, au scrutin de liste à un tour avec représentation proportionnelle au plus fort reste sans radiation, ni panachage.

Le Bureau de vote était composé de Monsieur Roger MADEC, Président du Conseil d'administration, de Monsieur Alain GAONAC'H, Vice Président, de Mesdames, Sylvie KARAM, Agathe MOSCHETTI, Micheline UNGER et de Messieurs Jean-Jacques ANDING, Christian BALLERINI et Emmanuel SPINAT, représentants des listes candidates.

Le scrutin a été ouvert à 8 heures 30 le 25 novembre 2014 et clos à 49 heures. 30

Nombre d'électeurs inscrits

114 291

Nombre de votants

24 6 40

Bulletins nuls

Suffrages exprimés

Quotient électoral :

Les listes en présence ont obtenu les suffrages suivants :

- Syndicat du logement et de la consommation « SLC-CSF »

- Association Force Ouvrière Consommateurs « AFOC »

- Consommation, Logement et Cadre de Vie « CLCV »

- Droit au Logement « DAL »

- Confédération Générale du Logement « CGL » - Confédération Nationale du Logement « CNL »

Elus:

- SLC-CSF

- AFOC

- CLCV

- DAL

- CGL

- CNL

Le résultat proclamé par Monsieur Roger MADEC, est le suivant : ont obtenu un siège au Conseil d'administration chacune des listes suivantes :

SLC CSF = 1 / CNL = 1 / CLCY = 1 / DAL = 1 / CGL = 1

Paris, le 25 novembre 2014